

PACTE PRODUCTIF 2025

Les solutions prioritaires des PME des Territoires

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) qui représente les fournisseurs PME de la distribution soutient le gouvernement dans sa volonté de partir de l'entreprise pour créer de l'emploi et dynamiser le tissu industriel français.

Pour Dominique Amirault, Président de la FEEF, « ***l'atteinte de l'objectif de plein emploi en 2025 passe en premier lieu par l'amélioration de la compétitivité des PME françaises, à l'origine de 80% des créations d'emploi dans les territoires. Il faut permettre aux PME de prendre des risques et embaucher dans un environnement fiscal et réglementaire stabilisé et simplifié*** ».

Les propositions prioritaires en matière fiscale



> **Harmoniser** le taux d'impôt sur les sociétés dans la moyenne européenne (23%) afin de ramener celui payé par les PME au même niveau que celui réellement payé par les multinationales (33% vs. 10%) pour assurer une équité fiscale entre PME et grands groupes. Cela permettrait de tenir compte de l'optimisation fiscale au plan international dont peuvent bénéficier les multinationales contrairement aux PME.



> **Réduire** massivement la fiscalité de production en particulier celle qui pèse le plus sur la compétitivité et la productivité des PME françaises : CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), TFBP (Taxe foncière sur les propriétés bâties) et C3S (Contribution sociale de solidarité des sociétés). Les PME des territoires sont le plus fortement impactées par ces taxes alors que ce sont elles qui produisent en France et créent le dynamisme économique sur le plan local.



> **Simplifier**, clarifier et rendre plus transparente la fiscalité locale. Cette dernière se caractérise en effet par une complexité des modes de calcul (diversité des assiettes d'imposition, exceptions,...) qui la rend illisible et chronophage pour les Entrepreneurs PME.



> **Alléger** la fiscalité en matière de transmission et porter l'exonération du Pacte Dutreil à 95%, voire une exonération totale en cas de conservation à dix ans de l'entreprise.



> **Baisser** le coût du travail par une réduction pérenne des charges sociales payées par l'employeur sur l'ensemble des salaires pour améliorer la compétitivité des entreprises. Sinon, à partir d'un certain niveau, un coût du travail trop élevé équivaut à une « taxe à l'emploi » qui entretient le chômage.

=> [Télécharger l'intégralité des propositions prioritaires des PME des Territoires](#)



La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les Entrepreneurs PME des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la grande consommation. Cela correspond à **20 000** entreprises françaises, **100** milliards d'euros de chiffre d'affaires et **250 000** emplois répartis dans nos régions. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'**entreprises implantées industriellement en France qui ne délocalisent pas, innovent, vitalisent les territoires et dont le modèle de développement économique se caractérise par une vision de long terme.**